

PRÉAVIS N° 211

AU CONSEIL COMMUNAL

**Demande d'un crédit de CHF 519'454.- pour
l'achat de 11 véhicules en 2011**

Délégué municipal : M. Daniel Rossellat

Nyon, le 11 avril 2011

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

I. Introduction

Par le présent préavis la Municipalité demande au Conseil communal le crédit nécessaire à l'acquisition et au renouvellement de l'ensemble des véhicules essentiels au fonctionnement des différents services concernés pour l'année 2011.

Historiquement les renouvellements de véhicules de l'administration communale se faisaient au travers du budget de fonctionnement et étaient financés par les fonds de réserve y relatifs des différents services. Seules les acquisitions de nouveaux véhicules faisaient l'objet d'une demande de crédit au Conseil communal.

Le dépôt d'un préavis pour le renouvellement de véhicules constitue donc une nouvelle manière de procéder. Elle répond, d'une part, à la volonté du Conseil communal de supprimer autant que possible les fonds de réserve existants. D'autre part, elle permet d'amortir les investissements sur plusieurs années et d'assurer une plus grande transparence du processus d'achat vis-à-vis du Conseil communal.

Par souci d'efficacité, la Municipalité a choisi de réunir l'ensemble des demandes des services en un seul préavis, ce qui permettra l'organisation d'une seule commission plutôt que cinq pour cette année 2011. L'ensemble des chefs de service concernés sera présent en commission, de même qu'un des membres de la Municipalité concernés.

La Municipalité a prévu que ce type de préavis commun puisse couvrir le renouvellement de l'ensemble des véhicules, ainsi que les nouvelles acquisitions de voitures et véhicules utilitaires et d'entretien légers. Par contre, l'acquisition de véhicules de plus de CHF 100'000.-, en particulier les véhicules lourds, fera l'objet de préavis spécifiques.

Les véhicules engagés dans les travaux d'exploitation des services techniques sont soumis à des contraintes mécaniques particulières (nombreuses mises en marche/arrêts, courtes distances à parcourir, charges régulières et très variables). La durée d'amortissement pour la plupart des véhicules est de 8 à 12 ans, exception faite des véhicules de la Police.

Pour 2011 ce sont ainsi 11 véhicules qui sont proposés à l'achat, dont 2 sont de nouvelles acquisitions. Tous les véhicules proposés figurent au plan des investissements 2011.

Etant donné la diversité des besoins, chaque véhicule a fait l'objet d'un appel d'offres par le service concerné. Les critères d'adjudication et leur pondération sont harmonisés et les dispositions de la directive municipale pour des achats responsables ont été intégrés (pour consulter la directive, www.nyon.ch rubrique développement durable).

Les critères d'adjudication et leurs pondérations sont les suivants :

- prix : 50% ;
- adéquation au besoin (besoins du service en plus des critères éliminatoires et distance du service après-vente) : 30% ;
- préférences environnementales (émissions sonores inférieures à 71 dB(A), carburant alternatif à l'essence, pneus provoquant un bruit inférieur à 71/73 dB(a), pneus labellisés Nordic Ecolabel ou équivalent) : 15% ;
- engagements sociaux et environnementaux du fournisseur (selon le questionnaire) : 5%.

De plus, trois exigences environnementales (EtiquetteEnergie A ou B, norme Euro 5, filtre à particule pour diesel) ont été considérées comme exclusives, sous réserve que des véhicules répondant aux besoins des services existent sur le marché.

Dans le chapitre suivant chaque véhicule choisi fait l'objet d'une brève description.

2.4. Services industriels – Renouvellement de deux véhicules et acquisition d'un nouveau véhicule

| | | | |
|--|--|---|--|
| Type de véhicule | Véhicule léger | | |
| Prix TTC | CHF 44'300.- reprise Peugeot comprise | | |
| Justification du besoin | | | 50% |
| Il s'agit de remplacer le véhicule de direction des Services industriels. Acquis en 2003, il comptabilise près de 100'000 km. Compte tenu de son ancienneté, des kilomètres parcourus et conformément à notre programme de renouvellement nous devons procéder à son remplacement. Compte tenu d'une utilisation pratiquement journalière, la location d'un véhicule n'est pas envisageable. | | | |
| Adéquation du véhicule choisi au besoin | | | 30% |
| Le véhicule choisi correspond au besoin : limousine, 4 voire 5 places, de la catégorie moyenne avec le confort nécessaire pour des durées de voyages allant jusqu'à 2 heures. Le service après-vente est assuré à Nyon. | | | |
| Exigences environnementales selon la directive municipale sur les achats responsables | | | |
| EtiquetteEnergie de catégorie A ou B pour les véhicules neuf, de catégorie C pour les véhicules d'occasion | Oui <input checked="" type="checkbox"/> - A | Non <input type="checkbox"/> | |
| Norme Euro 5 | Oui <input checked="" type="checkbox"/> | Non <input type="checkbox"/> | |
| Filtre à particules et catalyseur DeNOx pour les moteurs diesel | Oui <input type="checkbox"/> | Non <input type="checkbox"/> | Pas concerné <input checked="" type="checkbox"/> |
| Préférences environnementales selon la directive municipale sur les achats responsables | | | 15% |
| Emissions sonores inférieures à 71 dB(A) | Oui <input checked="" type="checkbox"/> | Non <input type="checkbox"/> | |
| Utilisation d'une filière alternative à l'essence (gaz, biocarburants, diesel avec filtres à particules) | Oui <input checked="" type="checkbox"/> - Gaz naturel/biogaz | Non <input type="checkbox"/> | |
| Pneus provoquant un bruit inférieur à 71 dB(A) pour les largeurs de moins de 275 mm et inférieur à 73 dB(A) pour les largeurs de plus de 275 mm | Oui <input type="checkbox"/> | Non <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Pneus labellisés Nordic Ecolabel ou équivalent | Oui <input type="checkbox"/> | Non <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Remarques concernant les préférences environnementales : Le fournisseur ne peut donner des informations sur le bruit et la labellisation des pneus compte tenu que le fournisseur des pneus « l ^{ère} monte » change selon la période de production. | | | |
| Engagement social et environnemental du fournisseur | | | 5% |
| Selon le questionnaire retourné par le fournisseur il prend certains engagements sociaux et environnementaux (certification ISO 9001, mesures de santé et sécurité au travail, encouragement de la formation continue, soutien à des associations locales, mesures pour économiser l'énergie et limiter les risques pour l'environnement). | | | |

NYON · PRÉAVIS N° 211 AU CONSEIL COMMUNAL

| | | | | |
|---|--|---|--|-----|
| Type de véhicule | Fourgon à traction intégrale | | | |
| Prix TTC | CHF 53'600.- , reprise Opel Campo comprise | | | |
| Justification du besoin | | | | 50% |
| <p>Il s'agit du remplacement du véhicule d'une équipe de monteurs des réseaux Eau et Gaz, acquis en 1999. Au vu de son ancienneté et conformément au programme de renouvellement nous devons procéder à son remplacement.</p> <p>Compte tenu d'une utilisation journalière et du besoin d'un équipement spécifique, la location d'un véhicule n'est pas envisageable.</p> | | | | |
| Adéquation du véhicule choisi au besoin | | | | 30% |
| <p>Il s'agissait de trouver un fourgon utilitaire pouvant transporter l'équipement de travail et le matériel d'une équipe de monteurs de réseaux eau et gaz, pour son activité de tous les jours. Ce véhicule doit pouvoir tracter une remorque d'environ 2000 kg. Comme le véhicule qu'il remplace, Il doit posséder une capacité tout terrain avec au minimum une traction à 4 roues motrices. Ceci pour garantir une intervention en urgence 24h/24h tout au long de l'année sur l'ensemble de nos réseaux ainsi que sur le réseau de Gaznat SA entre Gland et St-Cergue.</p> <p>Le véhicule doit être équipé d'une galerie de toit, sa hauteur hors tout ne doit pas dépasser 2m37 (limite du garage SIN). Son équipement intérieur doit être adapté à une utilisation professionnelle spécifique: Il doit comprendre diverses protections, ainsi que des systèmes de fixation et de rangement pour les outils et équipements d'une équipe de monteurs, selon le modèle des autres fourgons des services Eau et Gaz.</p> <p>Le service après-vente est assuré à Nyon.</p> | | | | |
| Exigences environnementales selon la directive municipale sur les achats responsables | | | | |
| EtiquetteEnergie de catégorie A ou B pour les véhicules neuf, de catégorie C pour les véhicules d'occasion | Oui <input type="checkbox"/> | Non <input type="checkbox"/> | Pas concerné <input checked="" type="checkbox"/> | |
| L'EtiquetteEnergie n'existe pas pour les véhicules utilitaires. | | | | |
| Norme Euro 5 | Oui <input checked="" type="checkbox"/> | Non <input type="checkbox"/> | | |
| Filtre à particules et catalyseur DeNOx pour les moteurs diesel | Oui <input checked="" type="checkbox"/> | Non <input type="checkbox"/> | | |
| Préférences environnementales selon la directive municipale sur les achats responsables | | | | 15% |
| Emissions sonores inférieures à 71 dB(A) | Oui <input checked="" type="checkbox"/> | Non <input type="checkbox"/> | | |
| Utilisation d'une filière alternative à l'essence (gaz, biocarburants, diesel avec filtres à particules) | Oui <input checked="" type="checkbox"/> - Diesel | Non <input type="checkbox"/> | | |
| Pneus provoquant un bruit inférieur à 71 dB(A) pour les largeurs de moins de 275 mm et inférieur à 73 dB(A) pour les largeurs de plus de 275 mm | Oui <input type="checkbox"/> | Non <input checked="" type="checkbox"/> | | |
| Pneus labellisés Nordic Ecolabel ou équivalent | Oui <input type="checkbox"/> | Non <input checked="" type="checkbox"/> | | |
| <p>Remarques concernant les préférences environnementales :</p> <p>Il n'existe pas de véhicule GNC correspondant aux besoins. C'est donc l'alternative diesel qui a été retenue.</p> <p>Les fournisseurs ne peuvent donner des informations sur le bruit et la labellisation des pneus compte tenu que le fournisseur des pneus « l^{ère} monte » change selon la période de production.</p> | | | | |
| Engagement social et environnemental du fournisseur | | | | 5% |
| <p>Selon le questionnaire retourné par le fournisseur il prend certains engagements sociaux et environnementaux (certification ISO 9001, mesures de santé et sécurité au travail, encouragement de la formation continue, formation d'apprentis, engagement de personnes handicapées, soutien à des associations locales, certification ISO 14'001/14'024, mesures pour économiser l'énergie et limiter les risques pour l'environnement, politique d'achat responsable).</p> | | | | |

NYON · PRÉAVIS N° 211 AU CONSEIL COMMUNAL

| | | | |
|---|---|---|--|
| Type de véhicule | Petit véhicule utilitaire polyvalent | | |
| Prix TTC | CHF 22'400.- | | |
| Justification du besoin | | | 50% |
| <p>Il s'agit de l'achat d'un nouveau véhicule pour le chef de réseau des services Eau et Gaz. Ce dernier effectue actuellement environ 5'000 km par année avec son véhicule privé et 1'500 km avec divers véhicules du service pour ses déplacements professionnels. Ceux-ci sont liés en grande partie au suivi et à la coordination de chantiers. Pour ceci, le chef réseau doit toujours disposer d'équipements de sécurité et divers matériel et documents d'intervention. L'utilisation d'un véhicule privé n'est pas adéquat.</p> <p>Compte tenu d'une utilisation journalière, la location d'un véhicule n'est pas envisageable.</p> | | | |
| Adéquation du véhicule choisi au besoin | | | 30% |
| <p>Pour ses déplacements professionnels, le chef de réseau a besoin d'un véhicule utilitaire de dimension réduite pour faciliter le parage sur les chantiers ou en ville. Ce véhicule doit disposer d'un coffre suffisant pour transporter divers équipements et matériel de sécurité et d'intervention. Il doit pouvoir accueillir occasionnellement 4 à 5 personnes.</p> <p>Recherche d'un petit véhicule utilitaire vitré disposant de 5 places et d'un coffre suffisant.</p> <p>Le service après-vente est assuré à Nyon.</p> | | | |
| Exigences environnementales selon la directive municipale sur les achats responsables | | | |
| Etiquette Energie de catégorie A ou B pour les véhicules neuf, de catégorie C pour les véhicules d'occasion | Oui <input checked="" type="checkbox"/> - A | Non <input type="checkbox"/> | |
| Norme Euro 5 | Oui <input checked="" type="checkbox"/> | Non <input type="checkbox"/> | |
| Filtre à particules et catalyseur DeNOx pour les moteurs diesel | Oui <input type="checkbox"/> | Non <input type="checkbox"/> | Pas concerné <input checked="" type="checkbox"/> |
| Préférences environnementales selon la directive municipale sur les achats responsables | | | 15% |
| Emissions sonores inférieures à 71 dB(A) | Oui <input type="checkbox"/> | Non <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Utilisation d'une filière alternative à l'essence (gaz, biocarburants, diesel avec filtres à particules) | Oui <input checked="" type="checkbox"/> - Gaz naturel/ biogaz | Non <input type="checkbox"/> | |
| Pneus provoquant un bruit inférieur à 71 dB(A) pour les largeurs de moins de 275 mm et inférieur à 73 dB(A) pour les largeurs de plus de 275 mm | Oui <input type="checkbox"/> | Non <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Pneus labellisés Nordic Ecolabel ou équivalent | Oui <input type="checkbox"/> | Non <input checked="" type="checkbox"/> | |
| <p>Remarques concernant les préférences environnementales :</p> <p>Les émissions sonores s'élèvent à 72.5 dB(A).</p> <p>Le fournisseur ne peut donner des informations sur le bruit et la labellisation des pneus compte tenu que le fournisseur des pneus « l^{ère} monte » change selon la période de production.</p> | | | |
| Engagement social et environnemental du fournisseur | | | 5% |
| <p>Selon le questionnaire retourné par le fournisseur il prend certains engagements sociaux et environnementaux (mesures de santé et sécurité au travail, formation d'apprentis, soutien à des associations locales, mesures pour économiser l'énergie et limiter les risques pour l'environnement, politique d'achat responsable).</p> | | | |

NYON · PRÉAVIS N° 211 AU CONSEIL COMMUNAL

| | | | |
|--|---|---|--|
| Type de véhicule | Véhicule utilitaire électrique pour balayeur | | |
| Prix TTC | CHF 38'600.- | | 50% |
| Justification du besoin | | | |
| Il s'agit de remplacer un véhicule existant diesel, acquis il y a 10 ans, nécessaire aux tournées de balayage en-dehors du centre-ville à une distance d'environ 7 km. | | | |
| Adéquation du véhicule choisi au besoin | | | |
| Le véhicule choisi est équipé d'une cabine fermée; capable de franchir des pentes de 10 %. Le service après-vente se fera à Jussy (GE). | | | |
| Exigences environnementales selon la directive municipale sur les achats responsables | | | |
| Etiquette Energie de catégorie A ou B pour les véhicules neuf, de catégorie C pour les véhicules d'occasion | Oui <input type="checkbox"/> | Non <input type="checkbox"/> | Pas concerné <input checked="" type="checkbox"/> |
| Norme Euro 5 | Oui <input type="checkbox"/> | Non <input type="checkbox"/> | Pas concerné <input checked="" type="checkbox"/> |
| Filtre à particules et catalyseur DeNOx pour les moteurs diesel | Oui <input type="checkbox"/> | Non <input type="checkbox"/> | Pas concerné <input checked="" type="checkbox"/> |
| Préférences environnementales selon la directive municipale sur les achats responsables | | | |
| Emissions sonores inférieures à 71 dB(A). Ce véhicule est silencieux et doit être équipé d'un avertisseur sonore de marche avant ! | Oui <input checked="" type="checkbox"/> | Non <input type="checkbox"/> | 15% |
| Utilisation d'une filière alternative à l'essence (gaz, biocarburants, diesel avec filtres à particules) | Oui <input checked="" type="checkbox"/> - Electrique | Non <input type="checkbox"/> | |
| Pneus provoquant un bruit inférieur à 71 dB(A) pour les largeurs de moins de 275 mm et inférieur à 73 dB(A) pour les largeurs de plus de 275 mm | Oui <input type="checkbox"/> | Non <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Pneus labellisés Nordic Ecolabel ou équivalent | Oui <input type="checkbox"/> | Non <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Remarques concernant les préférences environnementales : Le fournisseur ne disposait pas d'informations concernant les émissions sonores et la qualité des pneus. | | | |
| Engagement social et environnemental du fournisseur | | | |
| Selon le questionnaire retourné par le fournisseur il prend certains engagements sociaux et environnementaux (plusieurs employés, MSST, formatrice d'apprentis, formation continue, soutien des entreprises régionales, emploi de personnel en réinsertion ou handicapé. usage rationnel de l'énergie, politique d'achat préservant l'environnement, protection de l'environnement dans le domaine de la gestion des déchets). | | | |
| | | | |
| 5% | | | |

3. Incidences financières

| Service | Véhicule | Coût TTC |
|---------------------------------|--------------------------------------|--------------------|
| Bâtiments et domaines | Fourgonnette | 30'000 |
| Espaces verts et forêts | Tondeuse frontale | 52'920 |
| | Camionnette multibenne | 96'210 |
| Police municipale | Voiture d'intervention | 74'000 |
| Services industriels | Véhicule léger | 44'300 |
| | Fourgon à traction intégrale | 53'600 |
| | Petit véhicule utilitaire polyvalent | 22'400 |
| Travaux et environnement | Chariot élévateur | 43'945 |
| | Motoculteur mono-axe | 23'154 |
| | Camionnette à pont fixe | 40'325 |
| | Véhicule utilitaire électrique | 38'600 |
| Demande de crédit totale | | CHF 519'454 |

4. Aspects du développement durable

4.1. Dimension économique

Les véhicules proposés ont tous fait l'objet d'une analyse des besoins de la part des services concernés. S'agissant essentiellement de renouvellements, les services ont cherché des véhicules correspondant à leur expérience.

Dans certains cas le choix d'un véhicule plus performant du point de vue de la consommation de carburant et des émissions de polluants a entraîné un surcoût ou limité le choix des véhicules à disposition. Mais ce n'est pas systématique dans la mesure où les exigences environnementales fixées correspondent déjà largement au marché pour certains véhicules. Il est aussi important de noter qu'un véhicule consommant moins coûtera moins cher tout au long de son exploitation.

Le fait de présenter un préavis commun a incité les services à collaborer plus étroitement que par le passé dans le processus d'achat. Les critères de choix ont ainsi pu être harmonisés. Une étape supplémentaire sera étudiée en vue des prochains achats, à savoir des appels d'offres communs à plusieurs services pour les véhicules de même type.

4.2. Dimension sociale

L'ensemble des fournisseurs a répondu au questionnaire relatif à leurs engagements sociaux et se sont ainsi engagés à respecter au minimum les conditions sociales de travail en vigueur en Suisse. La plupart forment des apprentis, et plusieurs d'entre eux accueillent des personnes souffrant d'un handicap ou des personnes en réinsertion.

Si le questionnaire adressé aux fournisseurs permet de mieux connaître leurs engagements sociaux et de les sensibiliser à l'importance de ces questions, il n'est pas contre pas possible aujourd'hui d'évaluer les conditions sociales de production des véhicules. Cette production consiste en l'assemblage de centaines de pièces provenant de dizaines de fournisseurs dans le monde. Il est donc impossible de connaître les conditions de production de chacune de ces pièces, ce d'autant qu'aucun label n'existe dans ce domaine pour guider les choix.

4.3. Dimension environnementale

L'intégration d'exigences environnementales minimum (EtiquetteEnergie A ou B, norme Euro5) a permis d'orienter le choix vers les véhicules les plus performants du marché concernant la consommation de carburant et les émissions polluantes. Force est malgré tout de constater que ces exigences n'ont pas pu être remplies pour l'ensemble des véhicules, malgré les recherches effectuées.

Il est aussi à noter que les objectifs fixés touchant aux émissions sonores des véhicules et à la qualité environnementale des pneus sont plus difficiles à remplir en raison d'informations lacunaires et d'une moins grande offre sur le marché. Certains véhicules choisis parviennent toutefois à remplir ces objectifs environnementaux supplémentaires, ce qui laisse espérer une évolution des marchés ces prochaines années. A noter également que l'exploitation des véhicules fournira l'occasion de choisir des pneus labellisés lors de leur renouvellement.

En ce qui concerne les engagements environnementaux des fournisseurs, il faut relever que tous ont rempli le questionnaire et prennent des dispositions visant à protéger l'environnement, certains disposent même de labels attestant la qualité de leurs engagements.

5. Conclusion

Avec le présent préavis relatif à l'achat des véhicules en 2011, la Municipalité innove sur plusieurs plans. D'une part, le Conseil communal débattrait pour la première fois du renouvellement des véhicules nécessaires au fonctionnement des services. D'autre part, elle présente un préavis commun à cinq services qui, de ce fait, ont engagé un processus de collaboration fructueux dans le cadre de l'achat de leurs véhicules. Enfin, elle a intégré, de manière systématique, des critères sociaux et environnementaux dans le choix des véhicules.

Cette nouvelle manière de procéder relève donc, en cette première année, d'un processus d'apprentissage collectif que la Municipalité est heureuse de partager avec le Conseil communal. Elle est persuadée de l'impact positif de la méthode adoptée tant du point de vue de la transparence des choix, que de la collaboration entre services ou de la qualité écologique des véhicules achetés. Les expériences acquises cette année feront l'objet d'une synthèse et seront valorisées l'année suivante.

NYON · PRÉAVIS N° 211 AU CONSEIL COMMUNAL

Au vu de ce qui précède, la Municipalité vous demande, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de prendre la décision suivante :

Le Conseil communal de Nyon

vu le préavis N° 211 concernant une demande de crédit de CHF 519'454.- pour l'achat de 11 véhicules en 2011,

ouï le rapport de la commission chargée de l'étude de cet objet,

attendu que ledit objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

décide :

1. d'octroyer à la Municipalité un crédit de CHF 445'454.-, amortissable en 5 ans, pour l'achat des véhicules suivants :

- pour le Service des bâtiments et domaines : - une fourgonnette
- pour le Service des espaces verts et forêts : - une tondeuse frontale
- une camionnette multibenne
- pour les Services industriels : - un véhicule léger
- un fourgon à traction intégrale
- un petit véhicule utilitaire polyvalent
- pour le Service des travaux et environnement : - un chariot élévateur
- un motoculteur mono-axe
- une camionnette à pont fixe
- un véhicule utilitaire électrique

2. d'octroyer à la Municipalité un crédit de CHF 74'000.- pour l'achat d'un véhicule d'intervention de la Police municipale, amortissable en 2 ans.

Ainsi adopté par la Municipalité dans sa séance du 11 avril 2011 pour être soumis à l'approbation du Conseil communal.

AU NOM DE LA MUNICIPALITÉ

Le Syndic :

D. Rossellat



La Secrétaire :

R. Leiggener

Annexe(s)

Tableau d'investissement

FICHE D'INVESTISSEMENT

PREAVIS No. 211 / 2011

Pour l'achat de véhicules en 2011

Date: Nyon le

02.05.2011

Demande de crédit de CHF 519454.-- TTC

| Situation des préavis au 02.05.2011 | 2006 | 2007 | 2008 | 2009 | 2010 | 2011 |
|---|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|
| Total des préavis votés par le Conseil Communal | 13'957'350 | 11'435'780 | 15'096'800 | 16'926'760 | 6'905'181 | 9'015'925 |

| Situation des emprunts au 02.05.2011 | 2006 | 2007 | 2008 | 2009 | 2010 | 2011 |
|--|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|
| Plafond d'emprunt selon préavis No. 14 du 18.12.2006 | | | | | | 230'000'000 |
| Emprunts au 1er janvier | 109'640'664 | 126'692'231 | 131'225'479 | 141'053'013 | 140'793'357 | 137'966'600 |
| Evolution des emprunts durant la période +/- | 17'051'567 | 4'533'248 | 9'827'534 | -259'656 | -2'826'757 | -15'000'000 |
| Emprunts fin période/date du jour | 126'692'231 | 131'225'479 | 141'053'013 | 140'793'357 | 137'966'600 | 122'966'600 |

| Cautionnements et garanties | |
|------------------------------------|-------------|
| Plafond (préavis No. 14) | 24'700'000 |
| Engagé | -13'665'799 |
| Caution demandée | 0 |
| Disponible | 11'034'201 |

| Dépenses d'investissement | CHF TTC | Estimation des dépenses d'investissements nets | | | | |
|--|----------------|---|-------------|-------------|-------------|--------------|
| | | 2011 | 2012 | 2013 | 2014 | TOTAL |
| Achat de véhicules en 2011 (divers services) | 445'454 | 445'454 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Achat de véhicules en 2011 (service Police) | 74'000 | 74'000 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Total de l'investissement | 519'454 | 519'454 | 0 | 0 | 0 | 0 |

| Estimation amort. + entretien | | |
|--------------------------------------|--------------------------|-------------------------|
| Durée ans | Montant Amortiss. | Entretien annuel |
| 5 | 89'100 | 0 |
| 2 | 37'000 | 0 |
| | 126'100 | 0 |

| Financement du préavis | |
|----------------------------------|---------|
| Budget de fonctionnement: | |
| Trésorerie courante | |
| Investissement: | |
| Trésorerie/Emprunts dont | 519'454 |
| Fonds de réserve | 0 |

| Libellé / années | 2011 | 2012 | 2013 | 2014 | 2015 | 2016 |
|----------------------------------|----------------|----------------|---------------|---------------|---------------|-------------|
| Coût total d'exploitation | 133'900 | 137'900 | 97'200 | 94'500 | 91'755 | 0 |
| Intérêts en % 3.00% | 7'800 | 11'800 | 8'100 | 5'400 | 2'700 | 0 |
| Entretien | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Amortissements | 126'100 | 126'100 | 89'100 | 89'100 | 89'055 | 0 |
| Personnel supp. en CHF | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Personnel supp. en EPT | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 |
| Economies / Recettes | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Coûts nets d'exploitation | 133'900 | 137'900 | 97'200 | 94'500 | 91'755 | 0 |